

OMPI/IP/HEL/00/11

ORIGINAL: anglais

DATE: octobre 2000



DIRECTION GÉNÉRALE DES BREVETS
ET DEL'ENREGISTREMENT
DE LA FINLANDE



ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**COLLOQUE SUR
LA CRÉATIVITÉ ET LES INVENTIONS – UN AVENIR MEILLEUR
POUR L'HUMANITÉ AU 21^È SIÈCLE**

organisé par

l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

et

la Direction Générale des brevets et del'enregistrement de la Finlande

en coopération avec

le Ministère du commerce et del'industrie de la Finlande, le
Ministère del'éducation, de la science et de la culture de la Finlande

et

la Chambre de commerce internationale (CCI),
la Fédération internationale des associations d'inventeurs (IFIA),
la Confédération industrielle et patronale finlandaise (TT),
la Fédération nationale d'inventeurs finlandais (KEKE)

**Finlandia Hall
Helsinki, 5 – 7 octobre 2000**

INVENTIONS ET INNOVATIONS: ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA LUTTE
POUR L'OBTENTION D'AVANTAGES CONCURRENTIELS –
CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA CRÉATION D'UN MILIEU
FAVORABLE À L'INNOVATION

Document établi par le Bureau international de l'OMPI

Table des matières

	pages
INTRODUCTION	3
INVENTION	3-4
INNOVATION	4-5
EDUCATION	5
INFORMATION	5-6
RECONNAISSANCE ET RECOMPENSES	6
POLITIQUES PUBLIQUES ENCOURAGEANT L'INNOVATION	6
STRUCTURES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES FAVORABLES À L'INNOVATION	7
ROLES DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (DPI) DANS LE PROCESSUS D'INNOVATION	7-8
POLITIQUES FISCALES NATIONALES	8
POPULATION ACTIVE ET MARCHÉS DU TRAVAIL	8-9
NECESSITÉ D'UNE INFRASTRUCTURE PERFORMANTE DANS L'INDUSTRIE, LA TECHNOLOGIE ET LA RECHERCHE DÉVELOPPEMENT	9
CLIMAT ET CULTURE D'ENTREPRISE OUVERTS À L'INNOVATION	9
ESPRIT D'ENTREPRISE	10
FINANCEMENT DE L'INNOVATION ET DES ENTREPRISES NAISSANTES FONDÉES SUR L'INNOVATION	10-11
CONCLUSIONS	11-12

INTRODUCTION

1. Lethème principal de notre forum : la créativité et les inventions – un avenir meilleur pour l'humanité au XXI^e siècle, laisse entendre que les inventions, les innovations et la créativité garantiront aux générations qui vont vivre pendant les siècles naissant un avenir meilleur plus brillant. Le passage d'un siècle à un autre, et plus encore d'un millénaire à un autre, a toujours incité l'humanité à espérer quelque chose de meilleur. La créativité, les inventions et les innovations sont toujours été considérées comme les éléments moteurs les plus importants du progrès technique et social. Quoiqu'il en soit, elles ne se produisent pas par hasard, mais sont le résultat de travaux longs et ardu.
2. À une époque marquée par des bouleversements économiques et politiques et des pressions concurrentielles de plus en plus fortes, les pays, les entreprises et les organisations devraient avoir pour objectif d'atteindre et d'entretenir les taux d'innovation et de créativité les plus élevés possibles. Dans de nombreux cas, ceux-ci seront les facteurs clés qui détermineront les décisions prises par les dirigeants politiques et les chefs d'entreprise.
3. À l'heure actuelle, les entreprises sont partout dans le monde cherchent le moyen de se développer aussi rapidement pour satisfaire leurs actionnaires et rassurer à la fois leurs clients et leur personnel. Par ailleurs, de nombreux pays se rendent compte que la demande de produits originaux est à la hausse, et s'efforcent donc activement d'en renforcer leurs capacités nationales d'innovation. Il faut d'urgence concevoir les engagements et les politiques concernant les ressources nationales, notamment sous l'angle de l'enforcement de la créativité, de l'invention et de l'innovation, et de l'esprit d'entreprise.
4. Pour décrire le XXI^e siècle aujourd'hui tout le monde parle de l'invention et de l'innovation, de la société d'information, de l'âge du savoir, du poids de la propriété intellectuelle, etc., autant d'éléments qui ne deviendront toutefois des réalités qu'à certaines conditions. Dans la présente communication, nous souhaiterions attirer l'attention sur un certain nombre de facteurs et de conditions nécessaires à la création d'un contexte favorable à l'invention et à l'innovation.

INVENTION

5. L'invention peut être une activité ou un résultat. Nous prendrons ce terme au sens de résultat. L'invention peut être définie comme quelque chose qui n'existait pas précédemment ou comme une solution nouvelle à un problème existant.
6. La création et l'invention exigent de l'imagination, des facultés d'analyse, des informations et le courage de sortir des schémas traditionnels de pensée et d'action.
7. Les inventions sont le résultat de la curiosité et de la créativité humaines. Les inventions sont conçues ou réalisées par des individus ou par des équipes.
8. La plupart des inventions sont liées à un développement évolutif de la technologie, dont un petit nombre seront des inventions de pointe ou d'avant-garde. En général, les inventions sont des solutions technologiques à un problème, bien qu'aujourd'hui un nombre croissant d'inventions soient réalisées (et enregistrées) dans des domaines très éloignés de la technologie, tels que la recherche génétique, les solutions intéressantes pour les entreprises, les applications sur Internet, etc.

9. D'une manière générale, les inventions d'avant-garde (ou de pointe) doivent subir de nombreuses améliorations évolutives (dont la plupart peuvent également constituer des inventions brevetables) avant de pouvoir devenir des produits et des techniques utilisables.

10. La technologie, et les inventions qui en constituent un élément fondamental, sont, de par leur nature, à la fois des biens privés en gestation et des biens publics entrant dans la production ou la consommation. Ce sont des biens privés en ce sens que leur création absorbe chez les inventeurs et les chercheurs des ressources à la fois matérielles et physiques, qui ne peuvent donc être consacrées à d'autres activités de production ou de consommation. Une fois que la technologie ou les inventions sont disponibles sous la forme d'informations, toutefois, elles perdent leur caractère de bien privé.

11. Ces caractéristiques de la technologie et de l'invention nous placent devant un dilemme. Si nous pouvons librement utiliser les techniques et inventions qui ont été réalisées, qui voudra bien assumer le coût de leur création? Une des raisons d'être fondamentales du système des brevets est d'inciter à concevoir des techniques nouvelles et des inventions. Il le fait en conférant aux inventeurs le droit exclusif d'exploiter commercialement pendant un certain temps leurs inventions brevetées, en échange de leur divulgation au près du public.

INNOVATION

12. L'innovation est le processus consistant à mettre une invention à la disposition des utilisateurs, du marché ou de l'industrie.

13. L'innovation est planifiée; elle ne se produit pas par hasard. Il est donc essentiel d'avoir une vision et une stratégie de l'innovation. Une stratégie d'innovation comprend des instruments d'analyse efficaces, une vue d'ensemble réaliste des possibilités, des plans de substitution et l'exploitation de tout point fort que nous pourrions posséder.

14. Si l'invention dépend beaucoup de l'individu et de son esprit créateur, l'innovation est un processus exigeant un travail d'équipe, soit une excellente coopération entre un grand nombre de professionnels différents – inventeurs, technologues, ingénieurs des procédés et des produits, concepteurs, spécialistes du marché, juristes, experts financiers, experts des ventes et de la distribution, etc., et, pour ne pas oublier une catégorie très importante, les créateurs d'entreprise.

15. Le créateur d'entreprise est le meneur de jeu qui saura exploiter le potentiel commercial (c'est-à-dire de ventes sur le marché) d'une invention et rassembler tous ceux qui participent au processus d'innovation, dans le but de dégager des bénéfices en exploitant l'invention en question, qu'ils agissent d'un produit nouveau, d'un procédé ou d'une technique originale, d'une méthode de production plus économique, etc.

16. Le succès d'une innovation dépendra dans une large mesure de l'importance de l'avantage compétitif qu'elle peut créer par rapport aux produits de la technologie ou aux procédés existants utilisés et commercialisés par des concurrents.

17. L'innovation se développe et s'épanouit si elle se trouve dans un contexte économique et social ouvert au changement et au progrès. La politique des pouvoirs publics et l'attitude générale de la société envers le risque, l'échec, la science et l'innovation qui en

est la conséquence peuvent influencer très fortement sur la capacité qu'ont les entreprises de mettre au point ou d'appliquer leurs stratégies. Ce facteur est particulièrement important pour les petites entreprises qui disposent de moins de ressources administratives et financières pouvant les aider à remonter le courant.

18. Les paragraphes ci-dessus sont consacrés à une brève analyse des conditions ou facteurs les plus importants caractérisant un environnement favorable à l'innovation :

ÉDUCATION

19. Le niveau général d'instruction de la population et la formation spécialisée (scientifique, professionnelle) sont d'importantes conditions pouvant assurer un milieu favorable à l'innovation.

20. Pour les responsables de la politique officielle, le défi consiste à réexaminer les systèmes d'éducation ayant encore tendance à mettre trop fortement l'accent sur les connaissances théoriques et les programmes d'étude compartimentés qui ne contribuent pas à faire passer le message de l'innovation ni à encourager l'esprit d'entreprise.

21. Le changement n'implique pas nécessairement qu'il faille consacrer plus de fonds à l'éducation. La plupart des écoles et des universités souffrent plutôt d'un manque de souplesse dans leur propre structure, qui les empêche de s'adapter et de reformuler leurs programmes. Elles souffrent aussi du fait qu'elles ne dialoguent pas avec l'industrie, qu'elles connaissent mal, ni ne comprennent dans quel sens s'orienter le progrès.

22. Pour améliorer cette situation, il faut commencer par considérer les universités et les écoles comme une partie intégrante de l'innovation.

23. Il arrive souvent que la volonté d'accéder à une "réserve de compétences" est une des premières raisons incitant les entreprises à délocaliser leurs actifs d'innovation, ce qui a pour effet que s'ils veulent attirer des investissements étrangers, les gouvernements doivent encourager la constitution d'une réserve de compétences dans leur propre pays.

24. La culture des entreprises innovatrices doit être fondée sur un apprentissage accéléré et permanent et s'attacher résolument à la notion d'innovation continue. Il faut pour cela des esprits créateurs, des gens qui veulent bien prendre des risques, qui aiment l'aventure et n'ont pas peur de commettre des erreurs, des innovateurs qui adorent les défis, des visionnaires qui transformeront leurs rêves en réalité. Avec les systèmes d'éducation actuellement en place dans de nombreux pays, ces personnes ne sont pas faciles à trouver.

INFORMATION

25. La libre circulation de l'information est extrêmement importante pour l'invention et l'innovation. L'information concernant les besoins et les attentes des consommateurs et des utilisateurs est indispensable au succès de toute innovation. Elle est à la base même de la planification du processus d'innovation.

26. L'information concernant les activités des concurrents ou d'autres équipes de recherche-développement peut servir à révéler très utilement des points de inventions, de

même que pour le résultat auquel le processus d'innovation va aboutir. Les documents de brevet contiennent d'importants renseignements technologiques, juridiques et commerciaux qui peuvent largement contribuer à la mise au point d'un produit et à la phase de commercialisation.

RECONNAISSANCE ET RÉCOMPENSES

27. La reconnaissance et les récompenses par les milieux public et privé jouent un rôle très important dans le processus d'invention et d'innovation. Tout inventeur ou chercheur espère que son travail sera reconnu (satisfaction morale et affective) et récompensé matériellement.

28. Une chose apparaît clairement : il doit exister un juste équilibre entre les récompenses morales et matérielles attribuées à des personnes ingénieuses et créatrices, sans quoi l'on court le grand risque que l'elles perdront tout intérêt à exploiter leur potentiel d'innovation et de création au bénéfice de l'entreprise ou de la société.

29. La reconnaissance et les récompenses à un niveau national sont très importantes car elles créent une image positive des inventeurs et des chercheurs. En outre, elles contribuent à fixer des rôles que la génération suivante devra suivre et copier.

30. L'expérience montre que les entreprises qui ont institué un système de récompenses spéciales pour leurs collaborateurs inventifs et créateurs ne sont pas seulement parmi les plus compétitives dans leur domaine technologique propre, mais sont aussi des employeurs très recherchés.

POLITIQUES PUBLIQUES EN COURAGEANT L'INNOVATION

31. Les gouvernements ont un rôle important à jouer pour améliorer la façon dont fonctionne le processus d'innovation. Pour commencer, de nombreuses idées scientifiques excellentes ne sont jamais mises en pratique commercialement sous la forme de produits viables parce que les scientifiques ou les inventeurs n'ont pas toujours les compétences commerciales et gestionnelles nécessaires, ni ne connaissent les besoins des consommateurs.

32. La coopération entre les départements de la recherche, de la conception des produits et de la commercialisation devrait être un élément bien plus important de la formation et de la culture des scientifiques. Les politiques des pouvoirs publics peuvent aussi influencer sur le coût de la création des produits, sur les délais nécessaires pour mettre un produit sur le marché, les incertitudes en matière de réglementation, le choix de techniques et la confiance des consommateurs.

33. Une autre tâche devant laquelle se trouvent les responsables de l'orientation officielle est de formuler une politique de la concurrence avec un juste équilibre entre l'intensité compétitive – indispensable pour stimuler l'innovation – et la reconnaissance du fait qu'il ne faut pas omettre d'encourager la collaboration entre entreprises.

34. Les lois nationales sur la concurrence devraient permettre aux entreprises de mener la recherche-développement dans le cadre de coopération-entreprises ou de larges partenariats

internationaux, en vue de parvenir à une masse critique. Cela est particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises.

STRUCTURES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES FAVORABLES À L'INNOVATION

35. Pour les responsables de la politique officielle, le défi consiste à faciliter plutôt qu'à réglementer, et à jouer un rôle protecteur donnant aux entreprises la liberté d'expérimentation la plus large possible.

36. Dans la promotion d'une attitude positive envers la science et la technologie, la politique officielle joue un rôle capital. Afin d'entretenir un flux continu d'innovations, il est essentiel d'avoir un assez large consensus social en faveur des techniques nouvelles et des mutations qu'elles entraînent. Par ailleurs, la présence d'un ne clientèle locale évoluée et exigeante peut être considérée comme un avantage compétitif majeur.

37. Il faut accorder une attention particulière à la création de structures juridiques ou réglementaires garantissant aux inventeurs et aux créateurs le droit de jouir d'une juste part des bénéfices que leur invention ou innovation rapportés à l'entreprise ou à la société. Leur mise en place sera particulièrement importante pour les inventeurs et innovateurs salariés.

38. À mesure que l'économie passe d'un système fondé sur les produits à un système fondé sur les connaissances, les cadres doivent disposer de moyens pour gérer les investissements qu'ils consacrent à des actifs incorporels servant de moteur à l'innovation. Mais à notre époque – avec Internet, la forte mobilité des travailleurs et l'ouverture des communications – la protection de la propriété intellectuelle est devenue très difficile. Les entreprises ont besoin de faire une nouvelle vision pour bien se rendre compte non seulement des bénéfices qu'elles pourraient encaisser en octroyant des licences mais aussi de l'information technologique et du potentiel d'observation de la technologie que recèlent les bases de données des offices de gestion des brevets.

39. Les sociétés commerciales doivent rechercher, évaluer, gérer et exploiter leurs actifs incorporels à tous les échelons de l'entreprise.

40. Quelles que soient les différentes critiques exprimées à son sujet, le système de la propriété intellectuelle est en core le meilleur moyen de protéger les droits de propriété intellectuelle. Il offre aux inventeurs et aux investisseurs une sécurité d'ordre juridique.

RÔLE DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (DPI) DANS LE PROCESSUS D'INNOVATION

41. Une étude récente de Merrill Lynch & Co. montre que l'activité d'attribution des brevets au cours des dernières années est plus considérable qu'à toute autre époque du siècle écoulé. En 1998, l'USPTO a accordé plus de 600 brevets par million de citoyens américains, chiffre supérieur à la moyenne des années 90, qui était de 450 brevets par million. Selon les données historiques, le chiffre le plus élevé pour l'attribution de brevets au XX^e siècle a été enregistré en 1916 : 500 brevets par million de citoyens américains.

42. Pour les responsables de la politique officielle, la tâche consiste à réviser (par le moyen de la décentralisation - entreprises, de transferts de technologie et d'octroi de licences) un système administratif encombrant qui entrave actuellement la diffusion des idées parce qu'il n'assure

pas les conditions nécessaires à un exercice efficace des droits de propriété intellectuelle ou que dans le cas d'un différent le coût et la durée des procédures judiciaires sont excessifs.

43. À l'heure actuelle, on déploie des efforts considérables à la fois au niveau national et international pour élargir la portée de la protection de la propriété intellectuelle, d'une part pour y inclure de nouveaux domaines technologiques de pointe (tels que le génie génétique, les inventions en rapport avec Internet, etc.) et d'autre part pour protéger les droits de propriété intellectuelle liés au savoir traditionnel et au folklore. Par ailleurs, ces mesures permettent aux populations des pays en développement d'en mieux connaître le système de la protection de la propriété intellectuelle et d'y accéder plus facilement.

POLITIQUES FISCALES NATIONALES

44. Ce n'est pas un secret que dans de nombreux pays le contexte fiscal et les structures réglementaires dans leur ensemble sont pas particulièrement favorables à l'innovation. On pourrait citer les États membres de l'Union européenne, qui appliquent aux entreprises des régimes d'imposition très différents entravant l'innovation. Il existe, par exemple, toute une gamme de systèmes d'imposition des capitaux à risque, qui entraînent des procédures juridiques complexes et coûteuses faisant obstacle aux investissements transnationaux. Les systèmes fiscaux ont aussi tendance à favoriser le financement par l'emprunt au détriment du financement à long terme, ce qui aboutit à une sous-capitalisation des PME et réduit leur capacité d'entreprendre des projets innovateurs.

45. L'effet des diverses réglementations sur le coût et les délais nécessaires pour mettre un nouveau produit sur le marché influe aussi fortement sur le processus d'innovation. La réglementation n'est pas mauvaise en elle-même. Le problème que nous connaissons aujourd'hui est que de nombreuses entreprises innovatrices n'est pas celle de l'application de normes rigoureuses mais celle de procédures de réglementation inefficaces, contentieuses et laborieuses. Par exemple, selon l'UNICE, dans de nombreux pays européens les frais d'établissement des documents nécessaires sont fortement augmentés au cours des 20 dernières années.

46. Les responsables de la politique officielle devraient simplifier les procédures de réglementation afin de les rendre plus souples et plus favorables à l'innovation. Il faudrait aussi y apporter plus de transparence et plus de prévisibilité. Il est indispensable pour cela que les fonctionnaires et les législateurs apprennent à connaître le processus d'innovation de même que les techniques nouvelles et naissantes afin de comprendre les caractéristiques essentielles des nouveaux secteurs qui ont besoin d'une réglementation.

POPULATION ACTIVE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

47. La rigidité excessive d'un grand nombre de structures sociales et institutionnelles nationales est un obstacle considérable pour ceux qui veulent associer la direction d'entreprise à d'autres activités. Il en résulte qu'il est difficile, sinon impossible, par exemple, pour un professeur d'université dans un pays de l'Union européenne d'être en même temps chef d'entreprise, alors que la chose est courante dans certaines catégories d'enseignants aux États-Unis et en Amérique. Pour appuyer le processus d'innovation, il faut encourager des liens de coopération plus étroits entre les universités et les entreprises.

48. Parmi les dispositions qui pourraient être envisagées, citons les prises de participation dans des entreprises dérivées et les différents moyens permettant de faire participer le

personnel des universités et des instituts de recherche à la fois au travail des entreprises existantes opérant dans leur domaine de compétence et à celui des entreprises dérivées. La distinction rigide entre le monde des affaires et d'autres sphères, par exemple le secteur universitaire, est une barrière qui s'oppose à la diffusion des idées et entrave le mouvement vital des transferts de technologie entre les universités et les entreprises.

49. Une mise en pratique rapide de l'innovation peut entraîner à court terme des pertes d'emplois pour certaines catégories de qualification, qui n'ont plus d'utilité, ou la nécessité de trouver rapidement des compétences particulières. Au niveau de l'entreprise ou de la politique générale, il conviendrait de faciliter l'emploi à court terme, à temps partiel ou temporaire, les congés sabbatiques, les programmes de formation et de requalification des travailleurs ou la combinaison de différentes activités (par exemple, celles des industries et celles des universités).

NÉCESSITÉ D'UNE INFRASTRUCTURE PERFORMANTE DANS L'INDUSTRIE, LA TECHNOLOGIE ET LA RECHERCHE - DÉVELOPPEMENT

50. La recherche et l'innovation peuvent être extrêmement coûteuses. Pour cette raison, un grand nombre de PME n'entreprennent pas de travaux actifs de R-D, mais se contentent d'utiliser des innovations improvisées ou occasionnelles. D'un autre côté, les chefs d'entreprise innovateurs, les inventeurs et les entreprises naissantes ont souvent besoin de compétences dans le domaine de la technologie, de la conception ou d'autres travaux de recherche-développement pour pouvoir réaliser leurs inventions et en faire des innovations commercialisables. La majorité d'entre eux auraient besoin de services spécialisés, tels que les services de R-D travaillant à la réalisation du produit ou de l'innovation, et qui font partie de l'infrastructure de la recherche-développement.

51. Pour parvenir, tant sur le plan des ressources financières que sur le plan des ressources humaines, à la masse critique nécessaire pour concevoir de nouvelles techniques ou établir des normes industrielles nouvelles, les sociétés commerciales doivent veiller à ce que tous participent au processus d'innovation à l'initiative de l'entreprise ou sous sa forme la plus large : salariés, fournisseurs, partenaires, clients et même concurrents. Une façon d'y arriver est de former des alliances et des partenariats stratégiques.

CLIMAT ET CULTURE D'ENTREPRISE OUVERTS À L'INNOVATION

52. Comme les scientifiques, chercheurs ou inventeurs ne sont pas toujours conscients des besoins des consommateurs, certaines idées scientifiques excellentes ne sont jamais appliquées sur le plan commercial. Pour éviter de telles pertes, certaines entreprises innovatrices encouragent leur personnel à étendre le champ de leur réflexion sur la créativité et l'innovation en dépassant le domaine de la recherche et en mettant des produits nouveaux entre les mains de la clientèle. Il faut pour cela des cultures d'entreprise et des systèmes de gestion qui harmonisent à tous les échelons la stratégie générale, les processus commerciaux, les ressources, l'organisation et l'apprentissage. Avant toutes choses, une entreprise innovatrice doit être une organisation d'apprentissage souple avec une culture soucieuse d'assurer l'innovation permanente.

ESPRIT D'ENTREPRISE

53. Les secteurs privé et publics doivent conjuguer leurs efforts visant à promouvoir un dynamisme innovateur, une culture d'innovation et l'esprit d'entreprise.
54. À notre époque de mondialisation, il n'y a pas de refuge sûr où l'innovation ne puisse pénétrer. Les industries dites "traditionnelles" fondent également leur réussite actuelle sur l'innovation continue. En fait, il n'y a pas d'industries "faiblement technologiques" ou "traditionnelles", uniquement des entreprises qui ne donnent pas la peine d'appliquer des idées et des méthodes nouvelles à leurs produits et à leurs procédés.
55. Les entreprises entrant dans cette catégorie y trouvent souvent parce qu'elles jouissent d'une situation de monopole ou d'une protection de l'État. La déréglementation des secteurs industriels les oblige à se refonder et à mettre au point de nouveaux produits et de nouveaux services.
56. La tâche à laquelle sont confrontés les responsables de la politique officielle consiste à façonner attentivement le processus de libéralisation afin de faire naître le plus rapidement possible une concurrence locale et internationale vigoureuse, tout en donnant à des entreprises précédemment protégées la possibilité de se refonder sur de nouvelles bases. Ils doivent trouver un équilibre entre ces bénéfices potentiels et les menaces pesant sur la prestation "universelle" des services.

FINANCEMENT DE L'INNOVATION ET ENTREPRISES NAISSANTES FONDÉES SUR L'INNOVATION

57. Le financement est l'obstacle à l'innovation le plus souvent mentionné par les inventeurs, les chercheurs et les entreprises quelle qu'en soit la dimension, ce dans la plupart des pays et dans pratiquement tous les secteurs. Le capital à risque est accablé de manière spectaculaire mais essentiellement à des investissements moins hasardeux (rachats d'entreprises par le personnel, projets de développement, secteurs à moyenne ou faible technicité).
58. Auprès des grandes entreprises, la méthode du "capital à risque" est parfois utilisée pour financer l'innovation (de sorte que les idées nouvelles sont examinées en fonction de leurs avantages propres et non par rapport au portefeuille existant).
59. Les responsables de la politique officielle doivent créer un environnement qui encourage les investisseurs à financer dès que possible des participations privées à des projets innovateurs.
60. Un des principaux obstacles au financement de projets innovateurs dans les pays en développement, mais aussi dans un grand nombre d'autres pays, est le manque de renseignements concernant les organisations et les banques qui assurent ce genre de financement, mais aussi concernant les conditions particulières fixées par chacune d'elles. Par ailleurs, de nombreuses idées innovatrices ne sont pas conçues et présentées selon le format normal propre au milieu des affaires, qui faciliterait l'examen par les institutions de financement.

61. Il faudrait aussi songer à encourager les mesures garantissant les prêts avec des actifs à forte intensité de connaissances (c'est-à-dire les DPI) plutôt qu'avec des actifs corporels.
62. La façon dont la recherche -développement et l'innovation sont financées et entreprises peut faire la différence entre un succès et des résultats insatisfaisants. Les activités de R -D comportent un large part de financement privé en renforçant la capacité d'innovation d'une économie, en attribuant le rôle le plus important aux universités dans l'exécution de ces travaux et un rôle plus modeste aux pouvoirs publics dans la conduite effective des opérations.
63. L'innovation et une meilleure compétitivité apportent une large contribution aux économies nationales. Les gouvernements devraient donc consacrer une plus grande part de leurs fonds de recherche -développement à des activités qui ont un potentiel commercial et répondent aux besoins du développement national. Les programmes de R -D des possibilités du financement public devraient faire l'objet d'une large publicité, notamment dans la communauté des inventeurs, des responsables de la R -D et des innovateurs.
64. Les questions à examiner comprennent le rôle des investissements institutionnels allant aux projets à haut risque, ainsi que le montant des crédits consacrés à des projets de R -D et à des projets d'innovation. Les gouvernements pourraient dresser des listes prioritaires pour les inventions et les innovations dont on a le plus besoin, étant donné la contribution qu'elles peuvent apporter à la croissance économique.
65. La politique nationale peut très largement contribuer à encourager les investissements destinés à l'innovation et à la commercialisation; aussi la différence dans les résultats obtenus est-elle parfois déterminée par la façon dont la recherche -développement est financée et entreprise. La capacité d'innovation nationale est renforcée lorsqu'elles activités de R -D comportent un large part de financement privé, car celui-ci attribue aux universités un rôle majeur dans la conduite de ces travaux et un rôle plus modeste aux pouvoirs publics. Les responsables de la politique ont toutefois un rôle à jouer en encourageant des dépenses privées consacrées à la recherche -développement.

CONCLUSIONS

66. Une invention peut apporter à ses auteurs des fruits et des bénéfices à condition de dépasser le processus d'innovation proprement dit et d'arriver sur la place du marché. Ce processus peut être long et exige un large apport de compétences et de ressources.
67. L'innovation commence par un rêve et c'est le chef d'entreprise qui a la tâche difficile d'en faire une action concrète et un produit réel. C'est une opération à haut risque, mais il ne faut pas craindre de tirer parti d'un revers, puisque le chemin qui mène au succès est semé de leçons que nous avons tirées de nos échecs. Les inventeurs et les entreprises innovatrices doivent s'ouvrir de manière à englober des transformations continues et de plus en plus rapides.
68. L'innovation n'est pas seulement une réponse au défi de la compétitivité. Elle est aussi un élément capital du domaine social (reconnaissance des réalisations des inventeurs et de leurs droits) et du domaine de l'environnement (développement durable et protection du milieu ambiant).

69. Toutes les nations disposent d'une réserve abondante de personnes créatrices et inventives, avec un éventail varié de cultures et d'antécédents. Une des meilleures façons de faire naître de grandes notions nouvelles est de donner aux créateurs et aux inventeurs la possibilité réelle de mettre leurs idées en pratique. Plus l'innovation est rapide plus grande sera l'augmentation de la productivité, de la croissance et de l'emploi. Les entreprises de demain qui auront réussi seront les entreprises clairvoyantes et responsables qui auront su créer un climat d'entreprise favorable à l'invention, à la créativité et à l'innovation.

[Findudocument]